



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 MAI 2024

AFFICHÉ LE
28/05/2024

LISTE DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- ✓ En exercice : 19
- ✓ Présents : 15 puis 16

Convocation du 17/05/2024

Affichée le 17/05/2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le vingt-trois mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond DARRICARRÈRE, Maire d'URCUI.

PRÉSENTS :

MM. DARRICARRÈRE Raymond – CAUSSADE Corinne – LABARTHE Jean-Marc – ELGOYEN-HARITCHET Valérie – LESCARRET Didier – BELAIR Nadia – AINCIART Cécile (*à partir de la délibération n°4*) – ESQUERMENDY Mikel – LEMBURE Elodie – VIAU Cyril – MAISONNAVE Pierre – SAPPARRART Philippe – TOURON Françoise – HARISMENDY Josiane – YANCI Laurent.

PROCURATIONS : M. Barthélémy BIDEGARAY à Mme Corinne CAUSSADE.
Mme Laure HAROSTEGUY à M. Didier LESCARRET.
Mme Karine GOURGUES à Mme Nadia BELAIR.

EXCUSÉE SANS PROCURATION : Mme Cécile AINCIART (*jusqu'à la délibération n°3 inclus*)

Secrétaire de séance : Corinne CAUSSADE

N°	OBJET	VOTE
01	Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.	UNANIMITE
02	Création d'emplois saisonniers d'adjoint technique – Été 2024.	UNANIMITE
03	Création d'emplois saisonniers en CEE d'animateurs – Été 2024	UNANIMITE
04	Contrat de progrès 2024/2029 avec la Communauté d'agglomération Pays Basque	UNANIMITE
05	Avenant n°1 à la convention d'adhésion au service commun de l'instruction et du contrôle du changement d'usage.	MAJORITE
06	Règlement local de publicité intercommunal Pays Basque : débat sur les orientations générales	UNANIMITE
07	Suppression et aliénation d'une portion d'un chemin rural desservant le chemin Venelle.	UNANIMITÉ
08	TE 64 – Entretien Eclairage public – Gros entretien – Programme « Gros entretien Eclairage Public (Communes) 2024 – Approbation du projet et du financement de la part communale – Affaire n°24GEEP108.	UNANIMITÉ

09	Décision modificative n° 1 au BP 2024 – Groupe scolaire	UNANIMITE
10	Décision modificative n° 2 au BP 2024 – Subventions d'équipement.	UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, et les membres du Conseil Municipal n'ayant plus de questions, Monsieur le Maire lève la séance à 20h00.

*Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire d'URCUIT dans le délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur ; l'absence de réponse dans un délai de deux mois valant décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de PAU – 50 Cours Lyautey, CS 50543, 64010 PAU Cedex – via la plateforme Télérecours citoyen dans un délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.
Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent.*

Publié sur le site internet de la Commune d'URCUIT et affiché sur la borne numérique de la Mairie le 28 mai 2024.

URCUIT, le 28/05/2024

Le Maire,
Raymond DARRICARRÈRE



UNANIMITE	Première délibération relative à l'adoption de la délibération n° 01	01
UNANIMITE	Adoption de la délibération n° 02 relative à l'adoption de la délibération n° 02	02
UNANIMITE	Adoption de la délibération n° 03 relative à l'adoption de la délibération n° 03	03
UNANIMITE	Adoption de la délibération n° 04 relative à l'adoption de la délibération n° 04	04
MAJORITE	Adoption de la délibération n° 05 relative à l'adoption de la délibération n° 05	05
UNANIMITE	Adoption de la délibération n° 06 relative à l'adoption de la délibération n° 06	06
UNANIMITE	Adoption de la délibération n° 07 relative à l'adoption de la délibération n° 07	07
UNANIMITE	Adoption de la délibération n° 08 relative à l'adoption de la délibération n° 08	08